



# PRÉFECTURE DE POLICE



## Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

**25 JUIN 2020** : RÉUNION SUR LES MISES À JOUR ET LES PRODUCTIONS  
DES DUERP DE TOUTES LES DIRECTIONS DE LA PP

ALLIANCE POLICE NATIONALE au travers du Comité d'hygiène et de Sécurité a rappelé :

### LES OBLIGATIONS LÉGALES :

- Mise à jour de ces documents par le chef de service.
- Consultation de ces pièces par tous les agents.

### LA PRISE EN COMPTE DE TOUS LES RISQUES AFFÉRENTS AU MÉTIER DE POLICIER COMME :

- Les RISQUES R.P.S liés aux difficultés et à la dangerosité du métier (agressions, violences exponentielles, outrages, rebellions, surcharge de travail en investigation...)
- La prise en compte du travailleur de nuit dans tous les documents (conformément aux fiches d'exposition des travailleurs de nuit)
- La prise en compte du risque pandémique et biologique suite à la crise sanitaire.
- La prise en compte du risque chimique suite à l'incident de LUBRIZOL (Pour les communes avec des sites SEVESO).
- La prise en compte du PMS (Plan mobilisation suicide).

ALLIANCE rappelle l'importance du développement et de la dynamisation du réseau des Assistants et Conseillers de prévention qui contribuent à l'amélioration des conditions de travail.

ALLIANCE rappelle à tous les chefs de service du ressort du CHSCTI leur devoir de prendre en compte le DUERP, de l'amender de le rédiger et de le mettre à jour annuellement.



**ALLIANCE** POLICE NATIONALE  
RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

Le bureau national

Le 26 JUIN 2020